

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT
PRISES PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
(art. L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales)**

Décision
n° 2022-154

BUDGET PETITE ENFANCE – VIREMENT DE CREDIT N° 1

Emmanuel RAT, Président de la Communauté de communes Berry Loire Puisaye,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 5211-10,

VU la nomenclature comptable M57,

VU la délibération n° 2021-216 du 8 décembre 2021 par laquelle le Conseil communautaire lui accorde sa délégation pour procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite des 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections,

DÉCIDE le virement de crédit suivant au budget annexe Petite enfance :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-16871-4222 : Autres dettes - Etat et établissements nationaux	0,00 €	20 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 16 : Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	20 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21351-4222 : Install générales .. des constructions - Bâtiments publics	0,00 €	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21828-4228 : Autres matériels de transport	0,00 €	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21848-4222 : Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00 €	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21848-4228 : Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00 €	1 400,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2188-4222 : Autres immobilisations corporelles	0,00 €	5 300,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2188-4228 : Autres immobilisations corporelles	0,00 €	500,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0,00 €	15 200,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2313-1013-4222 : CONSTRUCTION D'UN POLE PETITE ENFANCE - BRIARE	35 200,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	35 200,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	35 200,00 €	35 200,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		0,00 €		0,00 €

Pour extrait certifié conforme,

Le 19 juillet 2022

Le Président, Emmanuel RAT



Date de mise en ligne : 15/11/2022